

## COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 13 avril, a adopté 10 arrêtés et examiné 13 dossiers d'étrangers. Il a également émis un avis sur un projet de décret.

### Arrêtés du gouvernement

---

#### **Au visa de Christopher Gygès et de Vaimu'a Muliava, membres du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé par intérim Damien Buisson en qualité de chef du service géomatique et télédétection de la direction du Numérique et de la modernisation (DINUM).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé par intérim Sébastien Regnault en qualité de chef du service développement des applicatifs de la direction du Numérique et de la modernisation (DINUM).

#### **Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a demandé l'ouverture d'une session extraordinaire du Congrès et l'inscription par priorité en séance publique des projets de texte suivants :
  1. projet de loi du pays pour le soutien et le développement de la recherche et de l'innovation et portant prorogation des dispositions relatives au "prêt à taux zéro" (rapport n° 3040-27/GNC du 23.03.2021) ;
  2. projet de loi du pays portant modification du code de commerce et diverses mesures d'ordre économique (rapport n° 3040-25/GNC du 23.03.2021) ;
  3. projet de loi du pays portant exonération et réduction de cotisations sociales sur l'exercice 2021 pour les secteurs durablement touchés par la crise Covid-19 et exonération de cotisations sociales, contributions sociales et d'impôt sur le revenu de la prime exceptionnelle Covid-19 (rapport n° 3040-26/GNC du 23.03.21) ;
  4. projet de délibération relative au taux directeur d'évolution des dépenses hospitalières pour l'exercice 2021 (rapport n° 3040-30/GNC du 06.04.2021) ;

5. projet de délibération portant diverses mesures d'ordre sanitaire et social (rapport n° 3040-106/GNC du 15.12.2020) ;
  6. projet de délibération relative à la prévention du péril animalier sur les aérodromes (rapport n° 3040-06/GNC du 12.01.2021) ;
  7. projet de délibération portant modification de l'arrêté du 10 juillet 2006 relatif aux caractéristiques techniques de certains aérodromes terrestres utilisés par les aéronefs à voilure fixe (rapport n° 340-67/GNC du 08.09.2020) ;
  8. projet de délibération portant modification de la délibération n° 119/CP du 26 novembre 2018 relative à la sécurité et à l'habitabilité à bord des navires (rapport n° 3040-84/GNC du 24.11.2020) ;
  9. projet de délibération autorisant la Nouvelle-Calédonie à adhérer à l'association internationale de signalisation maritime (AISM) et à verser la contribution annuelle correspondante (rapport n° 3040-70/GNC du 15.09.2020) ;
  10. projet de délibération autorisant la Nouvelle-Calédonie à adhérer à l'association internationale des contrôleurs d'assurance (rapport n° 3040-109/GNC du 29.12.2020).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert un examen professionnel d'aptitude pour l'accès aux fonctions d'huissier de justice. Le dépôt des candidatures est fixé au 30 avril 2021. Les épreuves se dérouleront les 24 et 25 juin 2021.

### **Au visa de Jean-Louis d'Anglebermes, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a mis fin à un parcours individualisé de formation professionnelle continue.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté n° 2020-945/GNC du 7 juillet 2020 fixant les modalités de versement de « l'allocation de soutien Covid-19 ». Cet arrêté qui fixe la liste des 24 secteurs d'activités durablement touchés par les conséquences économiques générées par le Covid-19 est modifié afin d'introduire des indicateurs qui permettent de mettre en évidence la baisse d'activité d'un secteur (baisse des commandes ou du chiffre d'affaires, dégradation de la trésorerie, etc.). Sur la base de ces indicateurs, les entreprises hors secteurs listés peuvent toujours demander par exception le bénéfice de cette allocation.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a admis 70 entreprises au bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 ». Il s'agit d'entreprises qui en font la demande pour la première fois et qui subissent une baisse d'activité significative liée aux fermetures d'établissements durant le confinement du 9 mars au 10 avril 2021.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a admis six entreprises au bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 ». Il s'agit d'entreprises qui subissent une baisse d'activité significative liée à leur impossibilité de mettre en place les mesures de prévention nécessaires pour protéger la santé des salariés ou de la clientèle durant le confinement du 9 mars au 10 avril 2021.

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a admis huit entreprises au bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 ». Il s'agit d'entreprises qui subissent une baisse d'activité significative liée à l'impossibilité de fournir du travail à leurs salariés, soit sur le lieu de travail soit en télétravail, durant le confinement du 9 mars au 10 avril 2021.

### **Au visa de Philippe Germain, membre du gouvernement**

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté n° 2020-595/GNC du 21 avril 2020 autorisant l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à mener la campagne scientifique ALIENS dans le Parc naturel de la mer de Corail. Annulée en 2020 en raison de la crise sanitaire, cette campagne se tiendra entre le 13 avril et le 15 juin 2021.

\* \*  
\*

### **Examen de dossiers de ressortissants étrangers**

---

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accordé neuf autorisations de travail et quatre renouvellements d'autorisation de travail.

### **Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie**

---

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis favorable sur un projet de décret modifiant le code des transports en matière de continuité territoriale entre les collectivités d'outre-mer et le territoire métropolitain.

## ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

### **Thierry Santa, président du gouvernement**

Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

### **Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement**

Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.

### **Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement**

Secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer, de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

### **Isabelle Champmoreau**

Secteurs de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur ; du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales ; de la problématique du bien-être animal.

### **Yoann Lecourieux**

Secteurs du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

### **Vaimu'a Muliava**

Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

### **Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement**

Secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

### **Jean-Louis d'Anglebermes**

Secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du suivi du XI<sup>e</sup> FED territorial ; des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

### **Jean-Pierre Djaïwé**

Secteurs de la jeunesse et des sports ; de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

### **Valentine Eurisouké**

Secteurs de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

### **Philippe Germain**

Secteurs du développement durable ; du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.